



CHASSEURS DE PARIS

n° 21 – hiver 2009

Lettre d'information aux chasseurs parisiens, adhérents de la FIC Paris – HSV

Fédération Interdépartementale des Chasseurs de Paris – Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne

Au cœur de la saison

La saison de chasse 2009-2010 est bien avancée. J'espère qu'elle est déjà fructueuse pour chacun et chacune d'entre vous et je souhaite que les perspectives sur sa deuxième partie vous donnent entière satisfaction. Globalement, à l'exception de la perdrix grise et du lièvre très inégalement réparti, le petit gibier a été au rendez-vous. Le grand gibier devrait nous permettre de bien terminer la saison.

Notre Fédération qui est spécialisée dans la validation des permis nationaux, continue à enregistrer une réduction du nombre de ses adhérents. La cause essentielle est à rechercher dans le coût exorbitant de cette validation.

Pour atténuer cette charge, votre conseil d'administration vous a offert l'assurance chasse, grâce à une compression de nos dépenses de fonctionnement. Il étudie actuellement diverses formules pour faire encore mieux l'année prochaine.

De gros efforts ont été faits en direction des jeunes, notamment par le soutien au Club des Jeunes Chasseurs d'Ile de France à qui sont offertes des journées de chasse.

Notre guichet unique délivre des validations de permis nationaux, de permis départementaux pour toute la France, ainsi que de permis temporaires.

Au cours de l'année écoulée, la FIC Paris-HSV a poursuivi ses actions de formation et d'information, développées sans interruption. Son bilan d'activités peut se résumer ainsi :

- 9000 adhérents ayant validé un permis national dont 500 jeunes chasseurs de moins de 30 ans,
- 2600 validations de permis départementaux et temporaires,
- 106 sessions de formation au permis de chasser en partenariat avec la FICEVY, dont 7 le week-end,
- 60 séances d'examen du permis de chasser, en partenariat avec la FICEVY,
- 800 nouveaux titulaires du permis de chasser, en partenariat avec la FICEVY,
- 1 séance de formation sur l'examen préalable de la venaison,
- 4 séances de formation sur la chasse à l'arc,
- 3 séances de formation sur le piégeage,
- 2 séances d'information sur les responsabilités en action de chasse,
- 5 séances de formation sur l'efficacité du tir et l'utilisation des armes en toute sécurité,
- 4 séances de formation sur l'ornithologie et la mammalogie.

Au cœur de cette saison, je vous remercie de votre fidélité en espérant que vous suscitez l'adhésion à la FIC Paris-HSV de vos amis chasseurs qui valident chaque année un permis de chasser national. Ils ne trouveront pas meilleur rapport qualité de service/prix qu'au sein de notre Fédération.

Après ce tour d'horizon très synthétique, je souhaite à tous les adhérents de la FIC Paris-HSV un joyeux Noël et une très bonne année 2010, sur le plan personnel d'une part et dans l'exercice de leurs activités cynégétiques d'autre part.

Bien cordialement, en Saint-Hubert

Georges Dutruc-Rosset
Président de la FIC Paris-HSV

Nouvelle place pour le Salon de la Chasse de Rambouillet

Le Salon de la Chasse de Rambouillet qui se déroulera du vendredi 26 au lundi 29 mars 2010 devrait se tenir dans le parc du château de Rambouillet. (Site : www.salondelachassederambouillet.com)

Prochaine assemblée générale : rendez-vous mercredi 14 avril 2010

La prochaine assemblée générale de notre Fédération se tiendra mercredi 14 avril 2010.

Ce rendez-vous annuel est important pour les chasseurs de Paris car il permet à tous les adhérents réunis de faire le point sur la vie de notre Fédération, de connaître les services apportés, d'évaluer les réalisations, de définir des projets, d'évoquer les problèmes auxquels ils sont confrontés.

Pour être forte et respectée, la chasse a besoin du soutien solide de tous ses adeptes.

Les chasseurs des départements parisiens se doivent donc eux aussi d'avoir à cœur de participer à la vie de leur Fédération et de montrer solidairement leur adhésion fidèle à la chasse.

Pour l'assemblée générale de la FIC Paris-HSV : Rendez-vous mercredi 14 avril à 17h30, Fédération Nationale du Crédit Agricole - 48 rue La Boétie - Paris 8^e (métro Miromesnil).

Des ramiers très sédentaires sur la capitale

Dans le cadre d'une étude sur la démographie de quatre espèces de colombidés nicheurs en France (ramier, colombin, tourterelle turque, tourterelle des bois) lancée en 2000, l'ONCFS a initié un suivi de reproduction du pigeon ramier au sein de l'agglomération parisienne afin d'évaluer l'influence d'une modification de l'habitat de reproduction sur l'évolution de l'espèce. (Voir *Chasseurs de Paris* n° 16).

Depuis mai 2009 Anthony Isambert, technicien à la FIC Paris-HSV, assure le suivi des sites d'études parisiens : Tuileries, Pitié-Salpêtrière, Champ de Mars, Palais Royal.

Les contrôles hebdomadaires permettent de compter le nombre de couples nicheurs, de suivre l'état d'avancement de la reproduction, son succès ou les causes de son échec. Des mesures biométriques sont faites sur les poussins et les jeunes sont bagués. A ce jour, un millier de ramiers ont été bagués dans Paris intra muros (pour 20 000 sur l'ensemble de la France).

Les captures effectuées en automne et hiver montrent qu'il n'y a pas d'axe de migration privilégié, la dispersion se fait en étoile autour de Paris jusqu'à une distance de l'ordre de 30 km.

Au printemps et en été, en pleine période de reproduction, la plupart des oiseaux contrôlés dans Paris l'ont été dans le même site que celui de leur naissance.

Question d'un chasseur de Paris

Qui délivre le permis de chasser ?

En application de la loi du 12 mai 2009, ce n'est plus le préfet mais le directeur général de l'ONCFS qui est l'autorité administrative chargée de la délivrance du permis de chasser (titre permanent).

Aussitôt après les épreuves théoriques et pratiques de l'examen du permis de chasser, l'inspecteur du permis de chasser, agent de l'ONCFS, délivre au lauréat le volet permanent de son permis de chasser dans sa nouvelle présentation au format carte bancaire sur support plastique infalsifiable.

Le futur chasseur n'a donc plus besoin de se rendre en préfecture pour retirer ce document. Pour être en mesure de chasser, il lui suffit alors de demander la validation annuelle de son permis auprès de sa fédération départementale de chasseurs et de disposer d'une attestation d'assurance RC chasse.

Le permis de chasser peut-il servir à justifier de son identité ?

Au même titre que la carte nationale d'identité, le passeport ou le permis de conduire, le permis de chasser (en cours de validité) est bien considéré comme un document officiel permettant de justifier de son identité. Ce sera le cas en particulier dans les bureaux de vote pour les prochaines élections régionales. (Voir les articles R 5 et R 60 du Code Electoral).

A propos du Brevet Grand Gibier 2010, à Paris

Pour préparer la prochaine session de formation du Brevet Grand Gibier 2010 à Paris, l'Association Interdépartementale des Chasseurs de Grand Gibier de Paris-HSV, a programmé une réunion d'information pour le mercredi 10 février de 18h30 à 20h00 à la Maison de la Chasse et de la Nature, 60 rue des Archives à Paris 3^e.

Pour toute information : Alain Collorec, tél. 06 81 29 37 11 - mél. collorec.alain@wanadoo.fr

Promotion pour un administrateur

Administrateur de notre Fédération, Philippe Waguët, directeur du service des études économiques et de la prospective du Sénat, vient d'être promu officier dans l'Ordre national du Mérite.

En lui remettant cette décoration, Gérard Larcher, président du Sénat, a souligné l'engagement de Philippe W. au service de la chasse. Entre autres fonctions, il a été secrétaire du groupe Chasse-Pêche de la Haute Assemblée, il a participé à l'élaboration de plusieurs lois sur la chasse et l'aménagement rural, il a publié un Que sais-je sur « *La chasse en France* », et il est aujourd'hui le conseiller du président du Sénat pour les dossiers concernant la chasse, la biodiversité et la forêt.

Quand le Roi chassait à Paris

Les capitaineries royales, terrains de chasse réservés au Roi, furent instituées par François 1^{er} et il en existait 80 à travers la France en 1643. Puis, Louis XIV décida de supprimer les capitaineries de province et dès lors les souverains ne chasseront plus qu'en Île-de-France (Fontainebleau, Sénart, Saint-Germain, mais aussi Meudon, Vincennes, Boulogne, la Muette, Saint-Cloud, Saint-Denis...).

Dans son livre « *Le terrain de chasse du Roi* » (Montbel) qu'il consacre aux capitaineries royales, Alexis Hluszko, chef du département de la formation à l'ONF, fait véritablement œuvre d'historien lorsqu'il expose l'organisation de cette chasse royale puis sa transformation lors de la Révolution, montrant ainsi le lien entre histoire, culture et évolution de la chasse contemporaine.

Un mécène pour la formation des chasseurs

Pour affirmer son soutien aux actions de formation dans le domaine de la chasse, le cabinet Debernardi-Moyse, agent de la compagnie GAN, assureur de notre Fédération, a fait œuvre de mécénat en offrant la taxidermie de près de 80 oiseaux et mammifères qui sont aujourd'hui exposés dans les vitrines de la salle de conférence du Fort du Trou d'Enfer à Marly.

Ces animaux naturalisés, particulièrement bien réussis, sont un précieux outil d'information au service de tous les stagiaires qui suivent les séances de formation dispensées par la FIC Paris-HSV.

Lu dans la presse

« *Le Figaro Magazine* » (26 septembre 2009)

Sous le titre « La chasse pratique l'ouverture », Cyril Hofstein, journaliste (et adhérent de notre Fédération), note : « Peu d'activités attisent autant de polémiques, d'animosité et d'émois », « Difficile aussi d'aborder la question de la mort animale dans une société qui s'interroge sans cesse sur son rapport à la violence et au respect absolu de la vie ; dans un univers urbain où le rapport avec la nature s'est sanctuarisé... », « Deuxième loisir des Français, la chasse rassemble aujourd'hui un réseau très structuré composé d'une fédération nationale, d'une centaine de fédérations départementales, de 22 fédérations régionales et de plus de 80 000 associations... la France demeure le premier pays cynégétique d'Europe en termes de permis délivrés chaque année. Vu des grandes villes, il est difficile d'imaginer à quel point la chasse est vécue comme indispensable dans les milieux ruraux ».

« *Monsieur* » (octobre-novembre 2009)

Consacré à la mode masculine, ce bimestriel réserve pas moins de 16 pages à la chasse présentée comme un des loisirs préférés des Français. Sous la signature d'Hélène Claudel qui traite ce sujet avec beaucoup d'objectivité, on relèvera ces affirmations :

« L'humain en tant qu'espèce ne peut échapper à son rôle de prédateur dans une chaîne de vie qu'il a lui-même bouleversée avec son urbanisation extrême ». « Agréées au titre de la protection de la nature, les fédérations peuvent désormais participer aux projets d'aménagement du territoire... ».

« La chasse est l'image de la société française prise dans ses coutumes, ses aspirations modernes et sa bonne conscience écologique. Son enracinement dans la nature explique le regain d'intérêt qu'elle suscite aujourd'hui. Car plus que toute autre activité, elle permet à l'homme des villes de renouer avec ses racines campagnardes... ».

Des livres pour les chasseurs de Paris

Bien connue des chasseurs bibliophiles, la Librairie de Montbel existe à Paris depuis plus de 60 ans. Cédric et Ithier de Fougerolle qui dirigent cette maison depuis 1998, ont élargi l'activité traditionnelle de vente et d'expertise d'ouvrages anciens consacrés à la chasse, et ils ont parallèlement développé une branche Editions en rééditant des ouvrages anciens sur la chasse et en publiant les écrits cynégétiques originaux de nouveaux auteurs.

Pour fêter l'édition de son 100^{ème} ouvrage et à l'occasion des fêtes de Noël, Montbel offrira un cadeau à tout client présentant un permis de chasser validé auprès de la FIC Paris-HSV.

(Montbel : 8 rue de Courcelles - Paris 8^{ème} - tél : 01 45 63 04 04 - site : www.montbel.com)

En assemblée générale à Paris, les sauvaginaires et les piégeurs

Fidèle à l'habitude de réunir ses adhérents chaque année dans un département différent, l'Association Nationale des Chasseurs de Gibiers d'Eau (ANCGE) a tenu son assemblée générale en juillet à Paris. Le nouveau président, Bernard Buisine, adhérent de notre Fédération et ancien président de l'ACSIF (Association des Chasseurs Sauvaginaires d'Île de France) s'est fixé pour objectif de donner un nouveau souffle financier et structurel à l'association nationale. (Site : www.ancge.asso.fr)

L'Union Nationale des Associations de Piégeurs Agréés de France que préside Jean-Claude Saulnier, administrateur de notre Fédération, a tenu son assemblée générale à Paris en septembre.

Venus de toute la France, les membres de près de 70 associations, présentes ou représentées, ont évoqué en particulier le dossier du piégeage de la martre et de la belette. Ils ont débattu sur la notion d'espèce nuisible et la nécessité d'obtenir une législation adaptée au terrain. (Site : www.unapaf.com)

Bien équipé

Sur présentation de leur permis de chasser, les adhérents de la FIC Paris-HSV bénéficient d'une réduction de 15% sur tous les articles (hors soldes et promotions) de la célèbre marque Le Chameau : bottes, vêtements, chaussures, accessoires, bagages... (Site : www.lechameau.fr)

Boutique Le Chameau - 88 avenue des Ternes, Paris 17^{ème}. Lundi à samedi : 10h30-13h et 14h-19h.

Libre propos d'un chasseur de Paris

Parisienne, fidèle, fière et gourmande

Née en 1940 dans le 10^e arrondissement de la capitale, j'étais encore toute petite quand, après la Libération de Paris, je voyais aux étals des volailleurs du marché Saint-Quentin, du gibier à profusion : des faisans aux belles couleurs, des sangliers impressionnants, des lièvres... Cela n'offusquait pas les Parisiens de l'époque et cela me fascinait, sans imaginer ce que l'avenir me réserverait.

Soixante ans plus tard, émigrée en Ariège mais toujours adhérente de la FIC Paris-HSV à laquelle je reste fidèle, je suis devenue chasseur, piégeur, pêcheur et je le revendique haut et fort.

Quel est le féminin de chasseur ? Pour ma part, je dirais volontiers cuisinière car la moindre des choses est de savoir rendre hommage au gibier. Et comment mieux le faire si ce n'est en apportant tout son art culinaire dans la préparation d'un mets délicieux. Un repas de gibier est toujours une fête où le partage et la convivialité sont de mise. Malgré l'évolution de notre société, c'est une valeur qu'il nous faut savoir perpétuer. *Michèle Saulnier*

Fédération Interdépartementale des Chasseurs de Paris – Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne.

58 avenue du Général Leclerc – 92514 Boulogne Billancourt Cedex

tél. : 01 55 60 18 70 - fax : 01 55 60 07 15 - mél. : fdc75@chasseurdefrance.com

Internet : www.chasseursdeparis.com

« Chasseurs de Paris » - Rédaction : Jacques Reder, Georges Dutruc-Rosset, Didier Gavens.

ISSN 1775-8416